

formation

Enquête sur le niveau d'anglais des étudiants, salariés et demandeurs d'emploi en France

Alors que l'anglais était récemment au cœur de l'actualité avec la loi Fioraso, Wall Street Institute a dévoilé les résultats de son enquête annuelle sur le niveau d'anglais des étudiants, salariés et demandeurs d'emploi. Suivez le guide.

Wall **Street** Institute a réalisé, comme chaque année, une étude globale sur les Français et l'anglais. Malgré l'importance primordiale d'une langue qui fait référence à l'international, le niveau des Français se révèle toujours aussi moyen et l'on constate peu d'évolution par rapport à l'année précédente.

Des salariés en difficulté mais qui ont envie de réagir !

Comme l'année dernière, les entreprises sont toujours aussi concernées par le problème de l'anglais avec un niveau moyen des salariés qui n'évolue que très faiblement. Selon les résultats du baromètre, un salarié sur deux évalue toujours son niveau en dessous de la moyenne (note inférieure ou égale à 5/10).

Cela se révèle d'autant plus alarmant lorsque l'on constate dans cette même enquête que 51% des salariés ont déjà été confrontés, dans le cadre professionnel, à une situation en anglais où ils se sont retrouvés en difficulté. Ces situations sont d'ailleurs de plus en plus fréquentes comme nous pouvons le constater par rapport aux résultats de 2012 :

- Appel téléphonique en anglais : 71% (60% en 2012),
- Présentation orale : 65% (43% en 2012),
- Rédaction d'un email/document : 31% (38% en 2012),
- Compréhension d'un document écrit : 39% (38% en 2012).



Si les difficultés sont réelles pour les salariés, ces derniers ne demandent qu'à s'améliorer. Ainsi près de 70% des sondés souhaiteraient accéder à une formation en anglais dans le cadre du DIF (Droit Individuel de Formation) pour se perfectionner, notamment à l'oral pour 60% d'entre eux.

Les résultats de cette enquête confirment que la situation ne tend pas à l'optimisme et que les salariés français ont plus que jamais besoin d'améliorer leur anglais, notamment à l'oral. Conscients de cela, ils sont prêts à réagir en étant demandeurs de formation.

Des étudiants désarmés face à l'Education Nationale

Selon les résultats du baromètre, la situation des étudiants s'améliore légèrement, mais ne fera pas oublier notre réputation de mauvais élève en anglais aussi rapidement avec 1/3 des élèves qui évaluent leur niveau en dessous de la moyenne (note inférieure ou égale à 5/10).

L'anglais reste pourtant indispensable selon les sondés qui pensent à 88% que parler la langue est un atout important aussi bien au niveau professionnel que personnel.

Pourquoi un tel écart existe-t-il alors entre la réelle volonté d'apprendre cette langue et le niveau des étudiants ? L'Éducation Nationale est à nouveau pointée du doigt par les élèves : 63% des sondés estiment ainsi ne pas avoir assez pratiqué l'oral en classe.

Les raisons données sont autant de points qui devraient faire réfléchir l'Éducation Nationale :

- Peu d'occasions d'intervenir à l'oral : 62%,
- Différence de niveau importante au sein des classes : 59%,
- Classes surchargées : 44%.

Les étudiants sont ainsi de plus en plus confrontés à des contextes où l'anglais leur fait défaut :

- Lors d'un stage / emploi : 58% (55% en 2012),
- Divertissements - films, musique, articles, etc. : 51% (40,5% en 2012),
- En voyage : 35% (31% en 2012),
- Lors d'une rencontre - dans la rue, avec des amis : 24% (30% en 2012).

Des demandeurs d'emploi testés en anglais

Alors que le secteur de l'emploi connaît toujours autant de difficultés, les candidats pour un poste sont nombreux et les critères de sélection très poussés. Selon les résultats du baromètre, les demandeurs d'emploi sont ainsi de plus en plus confrontés à une évaluation de leur niveau d'anglais : 65% contre 40% en 2012. L'anglais devient désormais indispensable pour émerger sur le marché de l'emploi.

Ces résultats semblent inquiétants alors que près de 60% des sondés jugent leur niveau égal ou inférieur à 5/10. 1/3 des candidats estime son niveau inférieur ou égal à 3/10 !

Tout comme les salariés, les demandeurs d'emploi restent cependant conscients qu'apprendre l'anglais est désormais indispensable pour émerger sur le marché de l'emploi avec 95% des personnes interrogées qui considèrent



que l'anglais est aujourd'hui un véritable atout pour trouver un emploi.

La langue anglaise va t'elle atteindre les bancs de nos universités françaises ?

Il est une question qui déclenche des débats fiévreux : la possibilité que l'université puisse, sous des conditions pourtant restrictives, dispenser des cours dans une autre langue que le français. Certains jugent la mesure anti-démocratique, dangereuse, stupide, tandis que d'autres préfèrent assumer l'abandon du monopole du français pour éviter un lent et tragique déclin.

Un point va bientôt être débattu au parlement lors de la proposition de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche visant à permettre à l'Université de dispenser des enseignements en anglais. Bien évidemment cette réforme ne doit pas occulter les objectifs réels attendus : permettre à tous les étudiants d'accéder aux savoirs sous toutes ses formes.

Cette mesure devrait pouvoir accroître l'attractivité de la France pour les étudiants et les professeurs étrangers, mais aussi être bénéfique pour les étudiants français qui, ayant alors eu l'occasion de côtoyer des étudiants de la planète entière, seront en mesure d'appréhender un monde qui change et dont les frontières s'étendent.

La proposition de loi vise donc à attirer dans nos universités les étudiants internationaux qui, aujourd'hui, affluent dans les pays anglo-saxons, en Scandinavie, Allemagne... Il s'agit surtout de permettre à l'ensemble des étudiants français d'accéder aux savoirs sous toutes leurs formes. La France doit accueillir les meilleurs spécialistes des diverses disciplines afin qu'ils y délivrent des enseignements, y compris s'ils ne sont pas francophones. L'anglais est aujourd'hui incontournable, comme le fut jadis le latin, pour la simple et bonne raison qu'il permet de communiquer de manière unanime.

La loi passera t-elle ou non ? Entre traditionalisme et progressisme, la question reste ouverte ! ■